

GUIDE TECHNIQUE



Samedi 2 Octobre 2021

THENAY
(36)

**22^e Trophée des
Champions**

USSON-DU-POITOU
(86)

6^e Super Finale des Coupes de France
des Clubs Nationaux 1-2-3



SOMMAIRE

Le mot du président du COMC.....	Page 3
Coordonnées des responsables	Page 3
Formalités d'accueil / Généralités.....	Page 4
Palmarès du Trophée des Champions	Page 4
Les officiels 2021.....	Page 5
Les dotations de l'épreuve	Page 6
Les consignes de sécurité	Page 7
Partenaires officiels du Trophée des Champions	Page 8
Liste des opérations de départ.....	Pages 9-10
Plan des installations de départ (THENAY).....	Page 11
Tableau itinéraire et horaires.....	Pages 12-13
Carte et profil du parcours	Page 14
Circuit final et profil	Page 15
Liste des opérations d'arrivée	Page 16
Plan des installations d'arrivée (USSON-DU-POITOU).....	Page 17
Règlement particulier de l'épreuve.....	Pages 18-19
Règlement du challenge du Meilleur Grimpeur	Page 20
Règlement du challenge des Points Chauds	Page 20
Organisation des courses COMC 2021	Page 22
Organigramme COMC 2021	Page 23



Trophée des Champions 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Comité d'Organisation de Manifestations Cyclistes remercie les municipalités, collectivités, entreprises, artisans, commerçants ainsi que les nombreux bénévoles qui font le maximum pour que ce grand rendez-vous sportif soit réussi.

Je vous souhaite une agréable journée cycliste dans nos départements de l'Indre et de la Vienne.

J'espère que vous serez nombreux à encourager nos jeunes champions de la Super Finale des Coupes de France des Clubs Nationaux qui se déroulera de Thenay (36) à Usson-du-Poitou (86).

Denis CLÉMENT

Président du COMC

COORDONNÉES DES RESPONSABLES

Président COMC	: CLÉMENT Denis 06 80 01 57 40
Trésorerie COMC	: PHILIPPE Robert 06 16 03 01 18
Secrétariat Général	: BIGAUD Yannick 06 83 32 15 22
Secrétariat Permanence	: BIGAUD Yannick 06 83 32 15 22
Secrétariat Classements	: LAFARGUE Frédéric..... 06 18 01 19 07
Référent Sécurité	: ANTIGNY André 06 73 10 61 79
Relations Presse	: SUIRE Lilian 06 88 75 08 49
Relations Équipes	: CLÉMENT Denis 06 80 01 57 40
Responsable Caravane Pub	: PHILIPPE Robert 06 16 03 01 18
Responsable Chauffeurs Voitures	: RIBARDIERE Jean-Marie .. 06 14 43 76 16
Responsable Motos	: DAVID Stanislas 06 72 92 31 69
Responsable Ouverture Course	: BOUILLAUD Franck 06 76 51 42 73
Responsable Protocole	: MERCIER Francis 06 81 71 70 31
Responsable Restauration Départ	: CHARLES Brigitte 06 32 43 56 29
Responsable Restauration Arrivée	: LIONNET Jacky 06 32 58 97 40
Responsable Villages Partenaires	: MERCIER Francis 06 81 71 70 31
Responsable Village Départ	: RABIS Jean-Marie 06 07 74 66 65
Responsable Village Arrivée	: MERCIER Francis 06 81 71 70 31
Radio Tour	: PECQUENARD Henri 06 73 26 51 97
Responsable Communication	: SOUBISE Daniel 06 37 87 51 02
Logistique & Matériel	: CARION Jean-Pierre 06 33 32 17 14
Logistique US Argenton	: GAILLARD Henry 06 77 82 81 07
Logistique VCC Trimouillais	: SUIRE Lilian 06 88 75 08 49
Logistique Cycle Poitevin	: FAUGEROUX Franck 07 67 89 06 62
Logistique VC Blancois	: CHÉZEAUX Gérard 06 81 41 94 97
Médecins	: Dr MONToux Michel 06 80 06 55 74 Dr CHAMFLY Véronique ... 06 86 55 03 42



FORMALITÉS D'ACCUEIL

Trophée des Champions – 6^e Super Finale des Coupes de France des Clubs Nationaux 1-2-3

Toutes les formalités d'accueil auront lieu à la permanence :

Samedi 2 Octobre de 8h15 à 11h15 à la Salle du Foyer – Près de la Mairie à THENAY (36800)

GÉNÉRALITÉS

BADGES

Ouvrant droit à la ligne d'arrivée :

ORGANISATION, PRESSE, OFFICIEL, JURY

N'ouvrant pas droit à la ligne d'arrivée :

INVITE, CARAVANE et autres badges

BANDEAUX VÉHICULES

Tous les véhicules de course, caravane publicitaire, suiveurs, presse et organisation doivent être munis d'un pare-soleil officiel :

« TROPHEE DES CHAMPIONS 2021 »

PALMARÈS DU TROPHÉE DES CHAMPIONS

1998	1 ^{er} Thibault (AS Corbeil-Essonnes)	2 ^e Boulet (CC Étupes)	3 ^e Bodyk (Team Besson)
1999	1 ^{er} Sobinski (GSC Blagnac)	2 ^e Planchaud (CG Orléans)	3 ^e Anquetil (USSA Pavilly-Barentin)
2000	1 ^{er} Pofilet (CC Étupes)	2 ^e Cho (Cycle Poitevin)	3 ^e Luminet (CR4C Roanne)
2001	1 ^{er} Lucchini (Vellutex)	2 ^e Gryschenko (Vellutex)	3 ^e Yon (VC Rouen)
2002	1 ^{er} Pivois (UC Châteauroux)	2 ^e Médina (AVC Aix-en-Provence)	3 ^e Champeymont (AVC Aix-en-Provence)
2003	1 ^{er} Champeymont (AVC Aix-en-Provence)	2 ^e Pivois (UC Châteauroux)	3 ^e Cavet (VC Évreux)
2004	1 ^{er} Mainguenaud (Agritubel Loudun)	2 ^e Moncomble (CC Nogent-sur-Oise)	3 ^e Beppu (VC La Pomme)
2006	1 ^{er} Fröhlinger (SC Sarreguemines)	2 ^e Ravaleu F. (Team Bigot)	3 ^e Ravaleu S. (VC Rouen)
2007	1 ^{er} Lalouette (CC Nogent-sur-Oise)	2 ^e Tronet (Roubaix-Lille Métropole)	3 ^e Galland (Auber 93)
2008	1 ^{er} Houanard (Chambéry CF)	2 ^e Tanner (VC La Pomme-Marseille)	3 ^e Vichot (CR4C Roanne)
2009	1 ^{er} Hurel (Vendée U)	2 ^e Jalabert (Agritubel)	3 ^e Pedersen (Team Capinordic)
2010	1 ^{er} Kangert (EC Saint-Étienne)	2 ^e Pineau (Roubaix-Lille Métropole)	3 ^e Foisnet (Team Véranda Rideau)
2011	1 ^{er} Kurek (Cycle Poitevin)	2 ^e Bacon (Auber 93)	3 ^e Colin (Roubaix-Lille Métropole)
2012	1 ^{er} Bichot (Team Véranda Rideau)	2 ^e Gatskiy (Track Astana)	3 ^e Koretzky (La Pomme-Marseille)
2013	1 ^{er} Olejnik M. (USSA Pavilly-Barentin)	2 ^e Vermeulen (Roubaix-Lille Métropole)	3 ^e Rossetto (Big Mat-Auber 93)
2014	1 ^{er} Denz (Chambéry CF)	2 ^e Gerbaud (Océane U-Top 16)	3 ^e Raibaud (CR4C Roanne)
2015	1 ^{er} Cardis (Vendée U)	2 ^e Sauvage (CR4C Roanne)	3 ^e Guillonnet (VC Toucy)
2016	1 ^{er} Lauk (Team Pro Immo N.Roux)	2 ^e Barbier (VC Rouen 76)	3 ^e Guglielmi (CR4C Roanne)
2017	1 ^{er} Guglielmi (CR4C Roanne)	2 ^e Chancrin (Bourg en Bresse Ain Cycl.)	3 ^e Geniets (Chambéry CF)
2018	1 ^{er} Raibaud (CR4C Roanne)	2 ^e Dassonville (CC Nogent-sur-Oise)	3 ^e Van Niekerck (Sud Ouest Cyclisme)
2019	1 ^{er} Verger Simon (Chambéry CF)	2 ^e Urruty Maxime (Team Pro Immo)	3 ^e Bacon Romain (CC Nogent-sur-Oise)

EN CAS D'URGENCE (IN CASE OF EMERGENCY)



Directeur de Course : **Denis CLÉMENT**

☎ **06.80.01.57.40 / 05.49.91.18.51**

16, Rue des Églantiers - 86310 SAINT-GERMAIN

ds.clement@laposte.net - dsclement@wanadoo.fr

Hôpitaux :	Le Blanc	02.54.28.28.28
	Montmorillon	05.49.83.83.83
	Poitiers	05.49.44.44.44



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

LES OFFICIELS 2021

Comité d'honneur

François BONNEAU	Président de la Région Centre Val de Loire
Alain ROUSSET	Président de la Région Nouvelle - Aquitaine
Marc FLEURET	Président du Département de l'Indre
Gérard MAYAUD	Vice-Président du Conseil Départemental de l'Indre
Florence PETIPEZ	Vice-Présidente CD 36, Commission des Sports
Lydie LACOU	Maire de Thenay, Conseillère Départementale de l'Indre
Alain PICHON	Président du Département de la Vienne
Pascale GUITTET	Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Vienne (Chargée des Sports)
Marie-Renée DESROSES	Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Vienne
François BOCK	Conseiller Départemental
Claude MERIOT	Président de la CDC Brenne Val de Creuse
Michel JARRASSIER	Maire d'Usson-du-Poitou, Président de la CC Vienne et Gartempe
Mesdames & Messieurs les Maires des Communes traversées	

Président du Jury

En attente de nomination

Membres du Jury

Maurice MARLAUD, Jacques MICHEL
Stéphanie CATTOEN

Juge à l'arrivée

Corinne LANCON

Arbitres Motos

Amandine ALLORY, Camille MEUNIER

Arbitre Balai

Marie-France GODINEAU

Service Médical

Dr Michel MONTOUX, Dr Véronique CHAMFLY
Ambulance Isole et Ambulance Hélène

Radio Tour

Henri PECQUENARD

Ouverture Course

Franck BOUILLAUD

Sécurité

Référént Sécurité : André ANTIGNY
Service d'ordre : Gendarmerie Nationale

Responsables Motos

Stanislas DAVID, Daniel SOUBISE

Moto Info

Philippe AUGRAS

Car Balai

Cycle Poitevin

Speakers

Rémi FILLON, Jérôme DALLOT
Francis BOBIN

Photographes

Michel HEC, Claudine MERCIER
Yves ROCHER, Christelle PELLETIER, Sylvain RAVE

Village Départ

Jean-Marie RABIS, Jacky SAUZIN
Bernard CHARBONNIER
Gérard CHEZEAUX

Village Arrivée

Michel PIET, Jean-Pierre CARION, Michel TARTARIN
Henry GAILLARD, Thierry GRELLET

Dépannage

Philippe AUGRAS

Radio

Philippe AUGRAS

Direct Vélo

Nicolas GACHET, Freddy GUÉRIN

Sonorisation / Podium Arrivée

Car Podium Région Centre Val de Loire

Président d'Honneur du Comité d'Organisation

Jacques AUCLERT

Président C.O.M.C.

Denis CLÉMENT

Directeurs Épreuve

Denis CLÉMENT, Isabelle PASQUET (US Argenton)

Vice-Présidents COMC

André ANTIGNY, Francis MERCIER

Secrétariat Général

Yannick BIGAUD

Trésorerie Générale

Robert PHILIPPE

Caravane Publicitaire

Robert PHILIPPE, Nicole BRUGIER

Invités Parc Auto

Jean-Marie RIBARDIERE, Dominique COTTET,
Philippe MICHEAU, Hugues DOUSSELAIN

Responsable Village des Partenaires

Francis MERCIER

Informatique, Permanence, Classements

Frédéric LAFARGUE, Jean-Pierre AUDARD

Photo Finish

STS

Protocole

Denis CLEMENT, Francis MERCIER

Structures Contrôle Anti-Dopage

Michel TARTARIN, Jean-Charles DEVILLE,
Bernard CHARBONNIER

Responsable Presse

Lilian SUIRE

Restauration

Brigitte & Christian CHARLES, Dany & Jacky LIONNET

Responsables Matériel

Jean-Pierre CARION, Michel PIET

DOTATIONS DE L'ÉPREUVE

1524 € - 20 prix

1 ^{er}	305 €	11 ^{ème}	26 €
2 ^{ème}	229 €	12 ^{ème}	23 €
3 ^{ème}	183 €	13 ^{ème}	23 €
4 ^{ème}	152 €	14 ^{ème}	23 €
5 ^{ème}	122 €	15 ^{ème}	18 €
6 ^{ème}	107 €	16 ^{ème}	18 €
7 ^{ème}	84 €	17 ^{ème}	18 €
8 ^{ème}	69 €	18 ^{ème}	18 €
9 ^{ème}	46 €	19 ^{ème}	15 €
10 ^{ème}	30 €	20 ^{ème}	15 €

CHALLENGE DU MEILLEUR GRIMPEUR

Au meilleur grimpeur : **100 €**

CHALLENGE DES POINTS CHAUDS

Au meilleur sprinter : **100 €**

CHALLENGE PAR EQUIPES

À la meilleure équipe : **100 €**

IMPORTANT :

La présence de l'ensemble des coureurs récompensés est obligatoire au protocole de l'arrivée du Trophée des Champions qui sera organisé sur le car podium de la Région Centre Val de Loire à partir de 16h30.

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

ASSURANCE ACCIDENT

Tous les véhicules devront être assurés pour le risque d'accident au tiers, pour toutes les personnes transportées, et pour toutes dégradations matérielles. Le comité d'organisation décline toute responsabilité pour tout accident dont les pilotes pourraient être causes ou victimes. En cas d'accident survenu sur le parcours pendant l'épreuve, les responsables voudront bien en aviser la permanence dans les 24 h.

À L'ATTENTION DU SERVICE D'ORDRE

Seuls les véhicules munis d'un pare-soleil « **TROPHEE DES CHAMPIONS 2021** » pourront circuler sur les épreuves et dans le sens de la course uniquement.

Les véhicules autorisés à franchir la ligne d'arrivée, possédant un macaron rouge, sont : Voiture Ouvreuse, Président COMC, Médecins, Ambulances, Jury et Voiture Balai.

RAPPEL

Conformément au règlement en vigueur, tous les véhicules doivent rouler en feux de croisement.

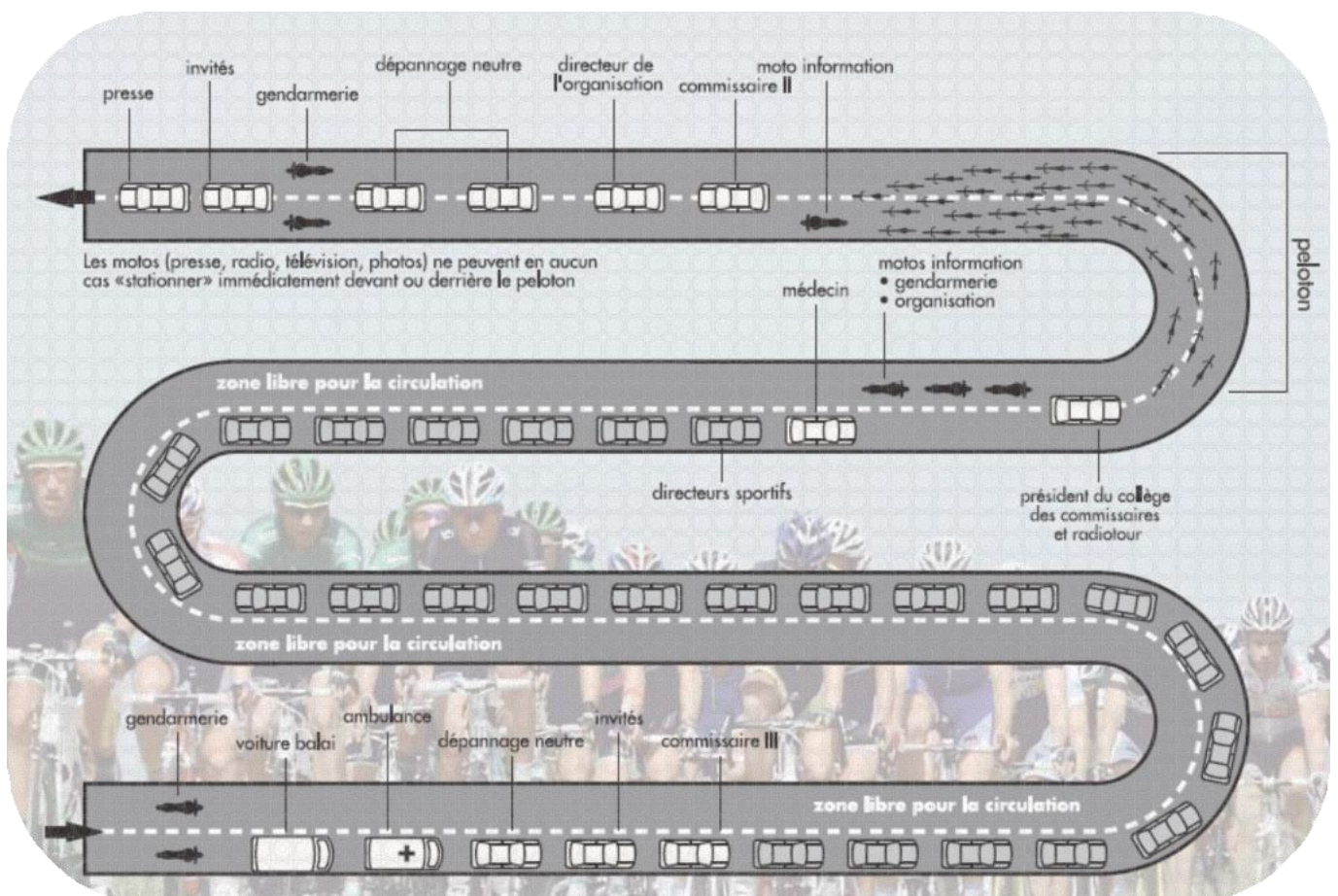
Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tout le monde (conducteurs et passagers).

L'usage du téléphone portable pour le chauffeur est strictement interdit.

À L'ECHELON COURSE

Conformément au règlement en vigueur, tous les pilotes des véhicules (voitures et motos) doivent être licenciés FFC pour la saison 2021.

LE SCHÉMA DE COURSE



L'US ARGENTON CYCLISME ET LE COMC

PRÉSENTENT

LES PARTENAIRES OFFICIELS DU TROPHÉE DES CHAMPIONS 2021 :

ORGANISATEURS					
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS					
					
PARTENAIRES OFFICIELS					
PARTENAIRES MÉDIAS					

Samedi 2 Octobre 2021

22^e TROPHEE DES CHAMPIONS

6^e Super Finale des Coupes de France des Clubs Nationaux 1-2-3

Thenay (Indre) – Usson-du-Poitou (Vienne)

Course Cycliste Élite FFC 1.12.1

Épreuve en ligne de 186 km

Départ : THENAY (36) Face à la Mairie

Arrivée : USSON-DU-POITOU (86) ZA du Cormier

Club Organisateur : **US ARGENTON CYCLISME**

Mairie – 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE

Responsable Organisation : **Denis CLÉMENT**

16, Rue des Églantiers – 86310 SAINT-GERMAIN Tél : +33 (0)6.80.01.57.40

Mail : dsclément@wanadoo.fr ou ds.clement@laposte.net

Engagements par internet : www.ffc.fr

Avant le Dimanche 26 Septembre 2021 à 20h.



Simon VERGER, Vainqueur du Trophée des Champions 2019

22^e TROPHEE DES CHAMPIONS

6^e Super Finale des Coupes de France des Clubs Nationaux 1-2-3

Thenay (Indre) – Usson-du-Poitou (Vienne)

LISTE DES OPÉRATIONS DE DÉPART THENAY (Indre)

Samedi 2 Octobre : **THENAY (36800)**
Lieu : Salle du Foyer – Près de la Mairie

Accueil des Équipes et Organisation Logistique et Technique

=> **Permanence :** Salle du Foyer, près de la Mairie, THENAY

FLECHAGE VERT

☎ 06.83.32.15.22 (Y.BIGAUD)

Heures d'ouverture : **8h15 à 11h15**

Contrôle des licences, Remise des dossards et plaques de cadre

=> **Réunion des Directeurs Sportifs avec l'Organisation et le Jury des Arbitres :**

Lieu : Salle du Foyer, près de la Mairie, THENAY

Heure : **9h35**

=> **Distribution de la liste définitive des partants :**

Lieu : Salle du Foyer, près de la Mairie, THENAY

Heure : **10h00**

Organisation Sportive

=> **Signature et Présentation des équipes sur le podium du village Départ :**

FLECHAGE BLEU

(Les Coureurs sont priés de se présenter par équipe par ordre de dossards pour l'émergement au podium situé près du Village Départ)

Lieu : Place de la Mairie, THENAY

Heure : **10h15 à 11h15**

=> **Rassemblement et Appel des coureurs :**

Lieu : Arche près du Village Départ, THENAY

Heure : **11h20**

=> **Départ fictif :**

Lieu : THENAY, Place de la Mairie pour un tour neutralisé de 8 km jusqu'à Rivarennnes

Heure : **11h30**

=> **Départ réel :**

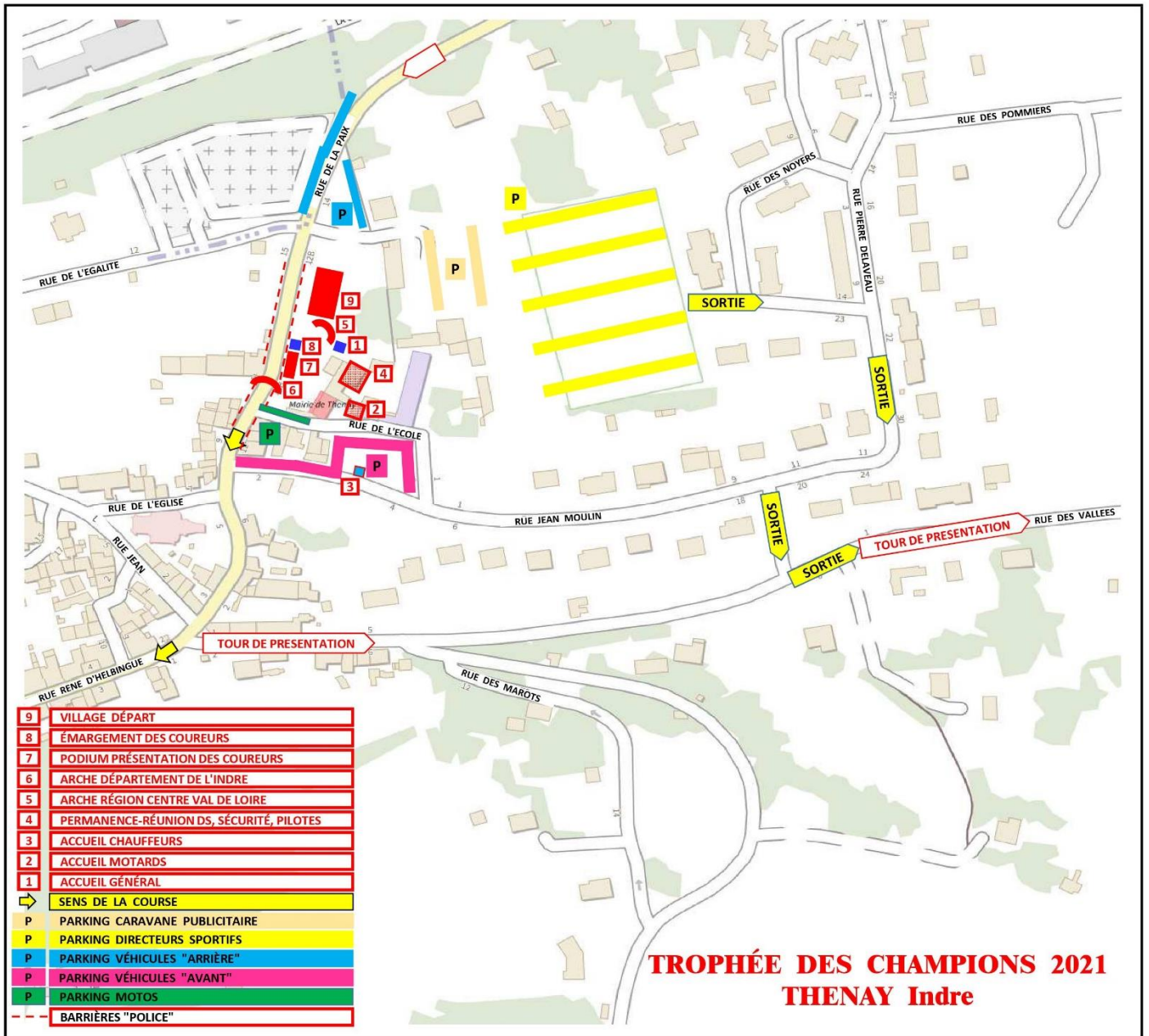
Lieu : RIVARENNES (36800) – Rue de la Côte des Boissons





Heure : **12h00**

Organisation Logistique : THENAY (Place de la Mairie)

Accueil des suiveurs, chauffeurs, pilotes, invités	8h00
Pose des récepteurs-radios au parking officiel	8h15
Ouverture du village Départ	8h15
Restauration des suiveurs	de 9h00 à 10h50
Réunion des pilotes et des chauffeurs	de 10h10 à 10h40
Mise en place des véhicules « course »	11h10
Départ de l'épreuve (sous l'Arche pour un Tour de Présentation)	11h30

Plan Départ - THENAY



Points spécifiques	Classements	Kilométrage			ITINÉRAIRE 186 km Épreuve Cycliste Élite Nationale Catégorie 1.12.1	Heures de passages		
		Partiel	Parcours	À parcourir		Caravane publicitaire	À 44 km/h	Dernier coureur
DJ VD DJ VD DJ RE	PC 14 	0,8	128,4	57,6	USSON-DU-POITOU (2^e Passage sur la ligne) D727 – VO – VO – La Genebrière – D102	13 h 55 Arrêt	14 h 55	15 h 08
		8,8	137,2	48,8	USSON-DU-POITOU (3^e Fois) Rue Élise Arlot – Rue Pasteur – Rue du Moulin Neuf – Grand'Rue – Rue de Folschviller (Fin du 2 ^e Tour)		15 h 07	15 h 21
DJ VD DJ VD DJ RE	PC 15 	0,8	138	48	USSON-DU-POITOU (3^e Passage sur la ligne) D727 – VO – VO – La Genebrière – D102		15 h 08	15 h 22
		8,8	146,8	39,2	USSON-DU-POITOU (4^e Fois) Rue Élise Arlot – Rue Pasteur – Rue du Moulin Neuf – Grand'Rue – Rue de Folschviller (Fin du 3 ^e Tour)		15 h 20	15 h 35
DJ VD DJ VD DJ RE	PC 16 	0,8	147,6	38,4	USSON-DU-POITOU (4^e Passage sur la ligne) D727 – VO – VO – La Genebrière – D102		15 h 21	15 h 36
		8,8	156,4	29,6	USSON-DU-POITOU (5^e Fois) Rue Élise Arlot – Rue Pasteur – Rue du Moulin Neuf – Grand'Rue – Rue de Folschviller (Fin du 4 ^e Tour)		15 h 33	15 h 49
DJ VD DJ VD DJ RE		0,8	157,2	28,8	USSON-DU-POITOU (5^e Passage sur la ligne) D727 – VO – VO – La Genebrière – D102		15 h 34	15 h 50
		8,8	166	20	USSON-DU-POITOU (6^e Fois) Rue Élise Arlot – Rue Pasteur – Rue du Moulin Neuf – Grand'Rue – Rue de Folschviller (Fin du 5 ^e Tour)		15 h 46	16 h 03
DJ VD DJ VD DJ RE		0,8	166,8	19,2	USSON-DU-POITOU (6^e Passage sur la ligne) D727 – VO – VO – La Genebrière – D102		15 h 47	16 h 04
		8,8	175,6	10,4	USSON-DU-POITOU (7^e Fois) Rue Élise Arlot – Rue Pasteur – Rue du Moulin Neuf – Grand'Rue – Rue de Folschviller (Fin du 6 ^e Tour)		15 h 59	16 h 17
DJ VD DJ VD DJ RE		0,8	176,4	9,6	USSON-DU-POITOU (7^e Passage sur la ligne) D727 – VO – VO – La Genebrière – D102		16 h 00	16 h 18
		8,8	185,2	0,8	USSON-DU-POITOU (8^e Fois) Rue Élise Arlot – Rue Pasteur – Rue du Moulin Neuf – Grand'Rue – Rue de Folschviller (Fin du 7 ^e Tour)		16 h 12	16 h 31
			186	0	ARRIVEE (Rue de Folschviller – ZI du Cormier)		16 h 13	16 h 32

DJ : Drapeau Jaune
RE : Route Étroite
MG : Meilleur Grimpeur

DD : Descente Dangereuse
RP : Rond-Point
PC : Point Chaud

ID : Îlot Directionnel
VD : Virage Dangereux

PE : Pont Étroit

PN : Passage à Niveau



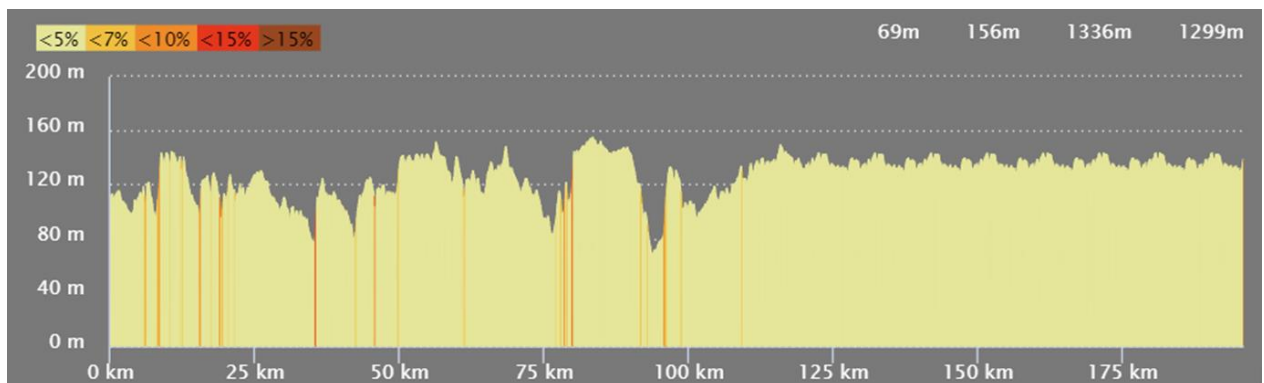
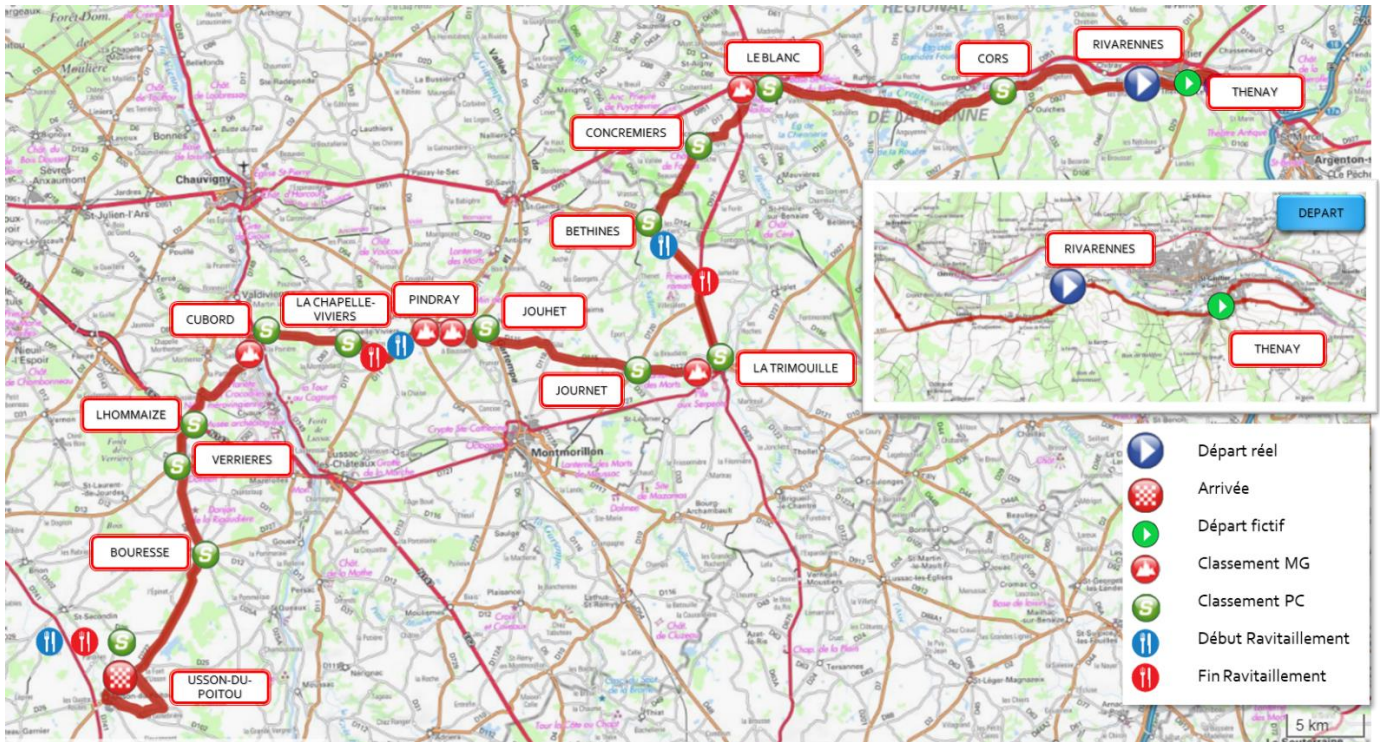
Trophée des Champions 2019

Samedi 2 Octobre 2021

22^e Trophée des Champions

Thenay (Indre) – Usson-du-Poitou (Vienne)

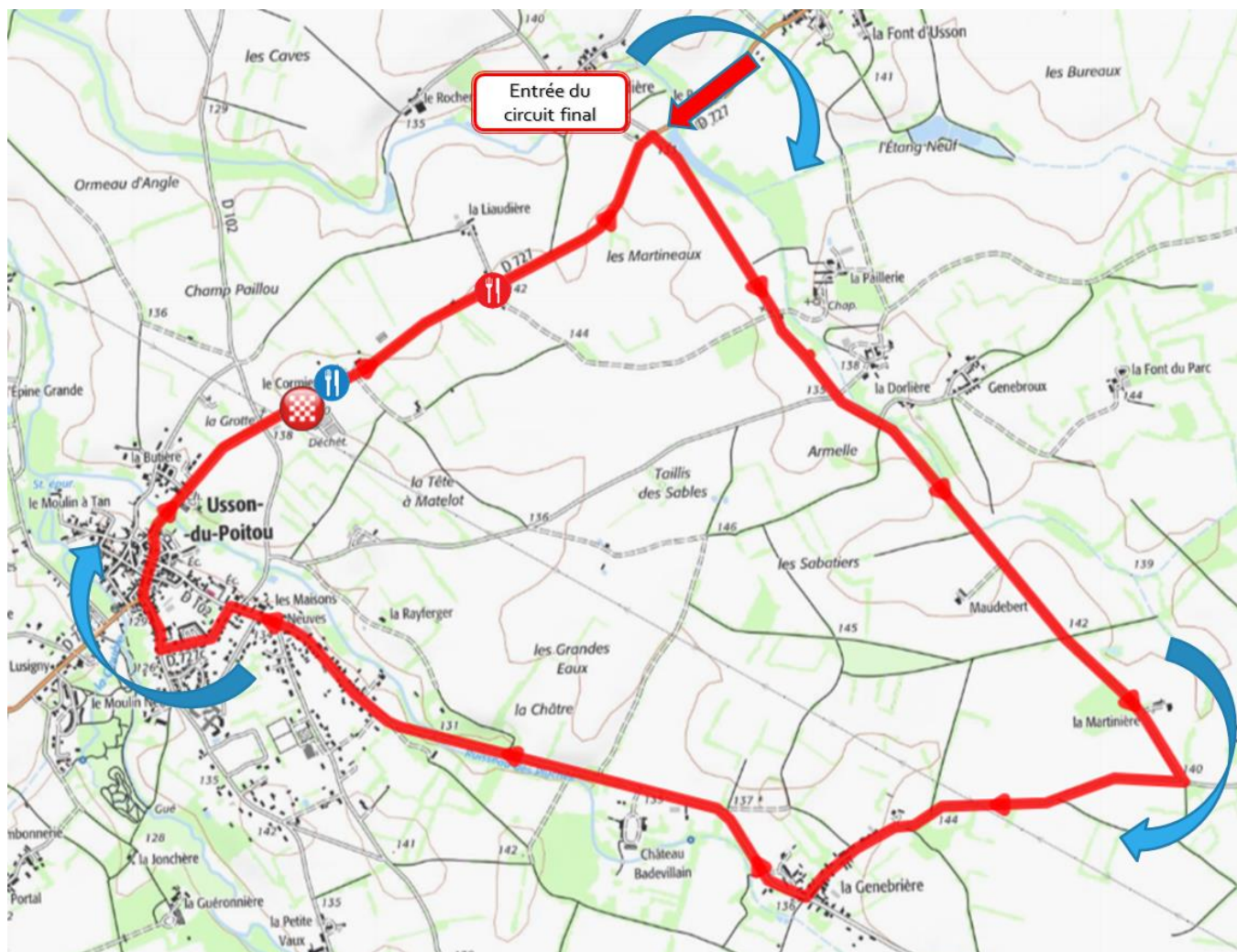
Super Finale des Coupes de France des Clubs Nationaux 1-2-3



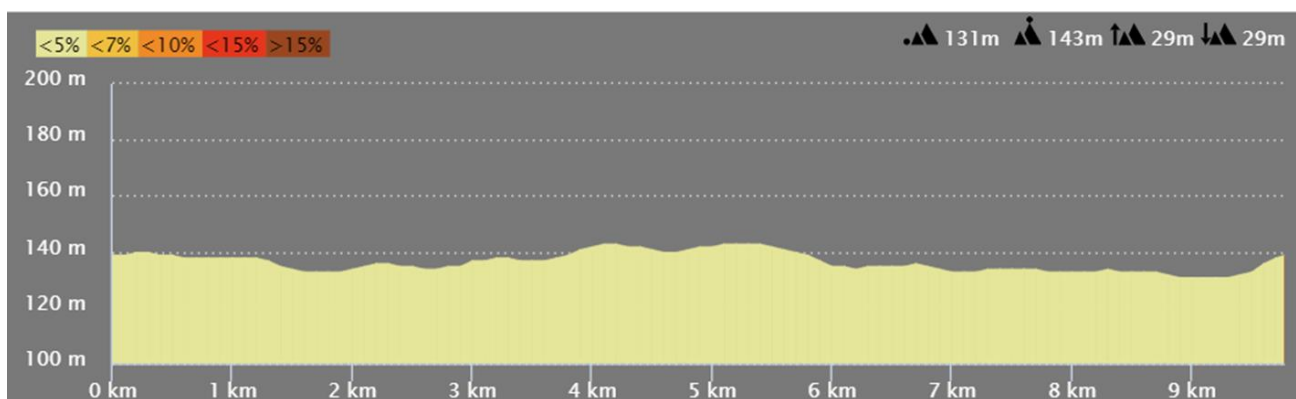
CIRCUIT FINAL

22^e Trophée des Champions

Thenay (Indre) – Usson-du-Poitou (Vienne)



PROFIL DU CIRCUIT FINAL



22^e Trophée des Champions

Thenay (Indre) – Usson-du-Poitou (Vienne)

Super Finale des Coupes de France des Clubs Nationaux 1-2-3

LISTE DES OPÉRATIONS D'ARRIVÉE USSON-DU-POITOU (86)

=> <u>Entrée sur le Circuit final du Trophée des Champions :</u>	Caravane : 13h31	Course : 14h31
=> <u>Premier passage sur la ligne d'arrivée :</u>	Caravane : 13h42	Course : 14h42
=> <u>Deuxième passage sur la ligne d'arrivée :</u>	Caravane : 13h55 (arrêt)	Course : 14h55
=> <u>Troisième passage sur la ligne d'arrivée :</u>		Course : 15h08
=> <u>Quatrième passage sur la ligne d'arrivée :</u>		Course : 15h21
=> <u>Cinquième passage sur la ligne d'arrivée :</u>		Course : 15h34
=> <u>Sixième passage sur la ligne d'arrivée :</u>		Course : 15h47
=> <u>Septième passage sur la ligne d'arrivée :</u>		Course : 16h00
=> <u>Arrivée de l'épreuve prévue vers 16h13</u> (à 44 km/h de moyenne)		
=> <u>Cérémonie protocolaire sur le podium :</u>		

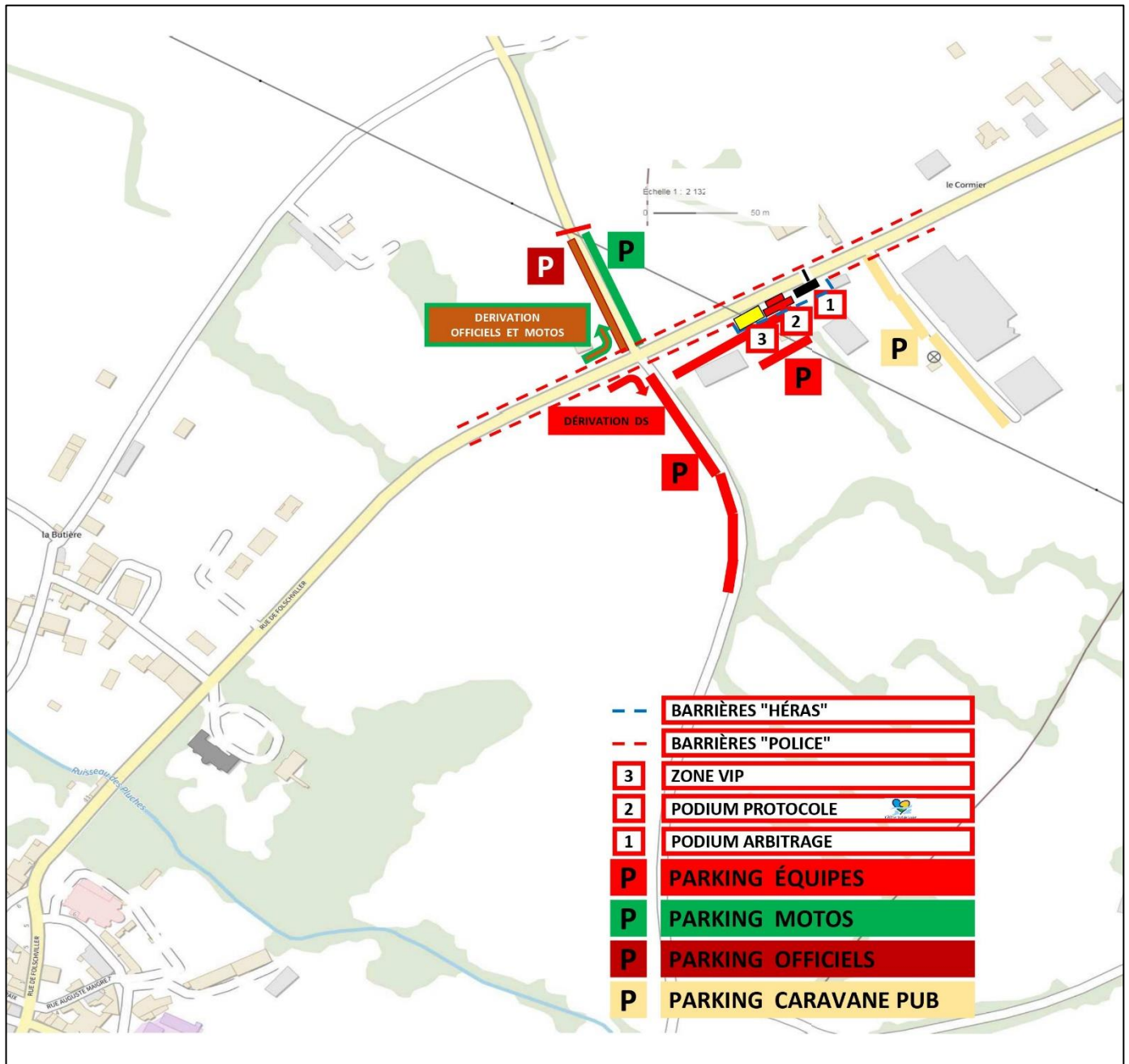
Début **10 minutes** après l'arrivée avec remise des gerbes, trophées, coupes et écharpes, en présence des différents partenaires et personnalités.

Les coureurs suivants sont attendus en tenue sportive, **le plus rapidement**, sur le podium :

LES LAUREATS DE L'EPREUVE :	le 1^{er}
	le 2^e
	le 3^e
	le Meilleur Grimpeur
	le Meilleur Sprinter (Points Chauds)
	le Lauréat du Combiné
	le Plus Combatif
	le Fair-Play
	le Meilleur Français
	le Meilleur Étranger
	la Meilleure Équipe (Lauréate du Trophée des Champions 2021)

=> <u>Permanence :</u>	USSON-DU-POITOU (Mairie, 21 Rue du Général De Gaulle)	
<i>Heure d'ouverture :</i>	15h30	FLECHAGE VERT
☎ Y. BIGAUD : 06.83.32.15.22	<i>Organisation et réception des équipes</i>	
=> <u>Salle des Arbitres (classements) :</u>	Bureau Secrétariat, Mairie	
<i>Heure d'ouverture :</i>	15h30	
=> <u>Vestiaires :</u>	Vestiaires (Gymnase – Chemin du Désert)	
<i>Heure d'ouverture :</i>	14h30	FLECHAGE JAUNE
=> <u>Contrôle médical (pour les coureurs concernés) :</u>	Salle du conseil, Mairie	FLECHAGE ROSE
<i>Heure : tout de suite après l'arrivée du dernier concurrent</i>		
=> <u>Classements :</u>	Podium face à l'arrivée, puis officialisation par les arbitres à la permanence de la Mairie	
=> <u>Salle de Presse :</u>	Salle Annexe, Mairie	☎ L. SUIRE : 06.88.75.08.49
=> <u>Permanence matériel :</u>	Véhicule : Fourgon Brugier	
=> <u>Repas du Trophée des Champions :</u>	Gymnase (Espace Arnaud Lepercq) – Chemin du Désert, à partir de 19h00	

Plan Arrivée – USSON-DU-POITOU



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le **Trophée des Champions des Clubs Nationaux** est organisé par l'US Argenton Cyclisme, dont le siège social est au Complexe Lothaire Kubel à Argenton-sur-Creuse (36200), sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se dispute le Samedi 2 Octobre 2021.

ARTICLE 2 – TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégories : Hommes Amateurs 1^{re} et 2^e catégories. Elle est inscrite au calendrier Élite FFC en Classe 1.12.1.

ARTICLE 3 – PARTICIPATION (OBLIGATOIRE)

Conformément aux articles des règlements FFC des différentes Coupes de France des Clubs Nationaux 1-2-3, l'épreuve est ouverte uniquement aux équipes suivantes (participation obligatoire) :

- N1 : les 12 premières équipes à l'issue de leur Coupe de France
- N2 : les 10 premières équipes à l'issue de leur Coupe de France
- N3 : les 3 premières équipes à l'issue de leur Coupe de France
- 5 Invitations d'équipes de N1, N2 ou N3 qui ne sont pas entrées dans les critères ci-dessus.

Les équipes seront composées de 5 coureurs dont un minimum de 3 Français. En outre, la participation est refusée aux équipes présentant moins de 4 coureurs.

Les engagements doivent **obligatoirement** être parvenus à l'organisateur avant le **26 Septembre 2021 à 20h**, à l'adresse suivante : Denis CLÉMENT - 16, Rue des Églantiers - 86310 SAINT-GERMAIN (club : US Argenton).

L'engagement est de 10 € par coureur.

ARTICLE 4 – PERMANENCE (Samedi 2 Octobre : Salle du Foyer de THENAY – 36800)

La Permanence de départ se tiendra le **Samedi 2 Octobre** de **8h15 à 11h15** à la Salle du Foyer de **Thenay (36800)**.

La confirmation des partants et le retrait des dossards pour les responsables d'équipes se font à la permanence (**Salle du Foyer de Thenay**) de **8h15 à 9h30** le **Samedi 2 Octobre**.

La réunion des directeurs sportifs organisée suivant l'Article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Jury des Arbitres, est fixée à **9h35** le **Samedi 2 Octobre** et aura lieu à la **Salle du Foyer de Thenay (36800)**.

ARTICLE 5 – OPÉRATIONS DE DÉPART (Samedi 2 Octobre – Thenay, Place de la Mairie)

Le quartier des coureurs où pourront stationner les véhicules des équipes est fixé au parking près de la Mairie de Thenay (36).

Les coureurs devront signer la feuille de départ entre **10h15 et 11h15** sur le **podium du Village Départ**.

Ils devront se présenter à la signature par équipe complète. Chaque équipe sera présentée au public par les speakers officiels de l'épreuve.

Le rassemblement et l'alignement des coureurs (appel) s'effectueront à partir de **11h20** (ligne de départ : Entrée du Village Départ sous l'Arche).

Le départ fictif est prévu à **11h30** et sera effectué Place de la Mairie de Thenay (sous l'arche de Départ).

Le **départ réel arrêté** est prévu à **12h** et sera effectué à Rivarenes, Rue de la Côte des Boissons, après 8 km neutralisés.

ARTICLE 6 – RADIO-TOUR

Les informations course (Radios AUGRAS) seront émises par la fréquence **157,550 MHz**.

ARTICLE 7 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société AUGRAS et le Cycle Poitevin. Le service est assuré au moyen de 4 voitures de dépannage.

ARTICLE 8 – INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMÈTRES

Conformément à l'Article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 9 – RAVITAILLEMENTS (3 Zones)

Les zones de ravitaillement définies également comme zones vertes par l'organisation sont :

Zone 1	PK 40,5 (sortie de Béthines) jusqu'au PK 46 (carrefour D675 / D120)
Zone 2	PK 73 (après le carrefour D11 / D54) jusqu'au PK 75,5 (Carrefour D11 / D116A)
Zone 3	PK 120 (après le premier passage sur la ligne d'arrivée) jusqu'au PK 121,5 (carrefour D727 / VO)

Le délestage des déchets doit se dérouler dans les zones de délestage des déchets dites « zones vertes ».

En cas de délestage de déchets en dehors des zones dédiées, la réglementation FFC en vigueur sera appliquée.

Les zones vertes sont matérialisées par des panneaux. Une zone verte est systématiquement organisée autour de chacune des zones de ravitaillement officielles et signalée ainsi dans le descriptif des étapes. Cette zone verte débute 200 m avant le début de la zone de ravitaillement et se termine 200 m après la fin de la zone de ravitaillement.

Le nettoyage des Zones Vertes après le passage des coureurs est assuré par l'organisateur.

ARTICLE 10 – DÉRIVATION

Une dérivation obligatoire est mise en place pour les **véhicules des directeurs sportifs à 100 mètres avant la ligne d'arrivée**, ces voitures sont dérivées à droite (Chemin des Peluches), permettant de rejoindre directement en suivant le fléchage le parking ZA Le Cormier (voir plan site d'arrivée).

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules suivants :

- Voiture Ouvreuse
- Direction de l'Organisation
- Arbitres
- Médecin Officiel
- Ambulances
- Voiture Balai
- Directeur Sportif du vainqueur s'il arrive détaché avec au moins une minute d'avance (Article 2.3.006 du règlement UCI).

Une dérivation est mise en place pour les **motos à 150 mètres avant la ligne d'arrivée** ; ces motos sont dérivées à gauche vers le parking, Route de Saint-Secondin.

ARTICLE 11 – DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Jury des Arbitres, en consultation avec l'Organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de **10 minutes du peloton principal**, doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 12 – CLASSEMENTS

Le classement sera toujours établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Le classement détermine l'attribution des prix et des points. Le classement à l'arrivée départage les coureurs ex æquo dans les classements individuels annexes. (Article 2.3.037 du règlement FFC).

Les classements suivants seront établis :

- un classement individuel
- un classement des MG
- un classement des Points Chauds
- un classement par équipes.

Les classements des MG et des POINTS CHAUDS sont établis par addition de points (voir réglementation MG et Points Chauds).

Le classement par équipes se fait par l'addition des 3 meilleures places des coureurs d'une même équipe (Article 2.3.044 du règlement FFC).

ARTICLE 13 – PRIX

Les prix suivants sont attribués :

- la dotation de l'épreuve, conformément au barème FFC, s'élèvera à 1524 € répartis entre les 20 premiers coureurs du classement officiel
- le leader du classement des MG sera récompensé par un prix de **100 €**
- le leader du classement des POINTS CHAUDS sera récompensé par un prix de **100 €**
- la meilleure équipe sur 3 coureurs au cumul des places recevra une dotation de **100 €**.

Le total des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **1824 €**.

ARTICLE 14 – ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique également à l'épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à la salle du Conseil Municipal (Mairie) – **86350 USSON-DU-POITOU** (voir plan site d'arrivée).

ARTICLE 15 – PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition. Ils se présenteront dans un délai maximum de **10 minutes après l'arrivée** :

- les trois premiers de l'épreuve
- les vainqueurs des classements annexes : MG, PC, ÉQUIPE
- le meilleur jeune
- le plus combatif
- le combiné
- le fair-play
- le 1^{er} Français
- le 1^{er} Etranger
- la meilleure équipe du jour (Lauréate du Trophée des Champions).

ARTICLE 16 – PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

RÈGLEMENT DU CHALLENGE MEILLEUR GRIMPEUR

1. Les endroits qui compteront pour le Challenge Meilleur Grimpeur seront matérialisés par des panneaux ainsi qu'au sol : MG (pancarte publicitaire à l'endroit du classement)
 - 5 points au premier
 - 3 points au deuxième
 - 1 point au troisième.
2. Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 5 meilleurs grimpeurs sélectionnés.
3. Le lauréat devra terminer l'épreuve. Le classement à l'arrivée départage les coureurs ex æquo dans les classements individuels annexes.

MG	KM	COMMUNE	LIEU
MG 1	PK 27,3	LE BLANC	CÔTE DE CHATEAU NAILLAC
MG 2	PK 51,5	LA TRIMOUILLE	CÔTE ROUTE DE JOURNET
MG 3	PK 68,5	PINDRAY	CÔTE DE LA ROCHE A BAUSSANT
MG 4	PK 71,2	PINDRAY	CÔTE DE LA MAIRIE
MG 5	PK 87	VALDIVIENNE	CÔTE DE LA TRANCHAYE

RÈGLEMENT DU CHALLENGE DES POINTS CHAUDS

1. Les endroits qui compteront pour le Challenge des POINTS CHAUDS seront matérialisés par des panneaux ainsi qu'au sol : PC (pancarte publicitaire à l'endroit du Sprint)
 - 5 points au premier
 - 3 points au deuxième
 - 1 point au troisième.
2. Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 16 Points Chauds sélectionnés.
3. Le lauréat devra terminer l'épreuve. Le classement à l'arrivée départage les coureurs ex æquo dans les classements individuels annexes.

PC	KM	COMMUNE	LIEU
PC 1	PK 8,6	CORS	ENTREE DE CORS
PC 2	PK 25	LE BLANC	ENTREE LE BLANC
PC 3	PK 33,3	CONCREMIERS	PLACE DU BOURG
PC 4	PK 39,7	BETHINES	ENTREE DE BETHINES
PC 5	PK 50	LA TRIMOUILLE	ENTREE DE LA TRIMOUILLE
PC 6	PK 55,8	JOURNET	ENTREE DE JOURNET
PC 7	PK 67	JOUHET	ENTREE DE JOUHET
PC 8	PK 78,3	LA CHAPELLE-VIVIERS	ENTREE DE LA CHAPELLE-VIVIERS
PC 9	PK 84,5	CUBORD	PONT DE CUBORD
PC 10	PK 93,2	LHOMMAIZE	ROUTE DE VERRIERES
PC 11	PK 96,5	VERRIERES	ROUTE DE BOURESSE
PC 12	PK 101,5	BOURESSE	CENTRE BOURG
PC 13	PK 118,8	USSON-DU-POITOU	1 ^{er} PASSAGE SUR LA LIGNE
PC 14	PK 128,4	USSON-DU-POITOU	2 ^e PASSAGE SUR LA LIGNE
PC 15	PK 138	USSON-DU-POITOU	3 ^e PASSAGE SUR LA LIGNE
PC 16	PK 147,6	USSON-DU-POITOU	4 ^e PASSAGE SUR LA LIGNE

DRAG

CELERRA



Approuvé par l'UCI

Vous recherchez un vélo pour la compétition, le nouveau DRAG Celerra vous offrira tous les avantages recherchés. Un cadre rigide et aérodynamique, une géométrie étudiée pour absorber les vibrations de la route et vous rendre son utilisation agréable. Proposé avec le groupe SRAM RED eTap AXS, il peut être équipé dans d'autres versions*. Le modèle présenté est associé à une paire de roues Carbone COX Drome 40, qui allient aérodynamisme et rigidité.

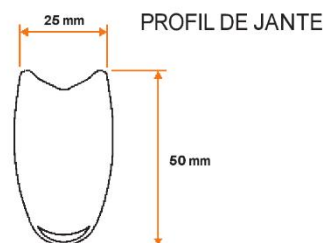
COX

PERFORMANCE WHEELS

Roues COX Strato 50 Tubular

ROUES CARBONE PREMIUM

PROFITEZ DES LONGUES DISTANCES



Jante : T700S Carbone
Profil : Tubulaire
Taille : 700c
Largeur externe : 25mm
Profondeur : 50mm
Poids : Avant 604g / Arrière 765g
Moyeux : Avant avec 2 SB 9x100 OLD
Arrière avec 4 SB 10x130 OLD
Alliage Structure : CNC
Rayons : Sapim Aero CX-Ray, Rayons droits aérodynamiques noirs
Ecrous de rayon : Sapim Polyax 14G, Noir, Longueur :14mm
Avant : 20U ; Arrière : 24U
Roue libre : Corps de roue libre Aluminium compatible Shimano/SRAM 11 vitesses
Taille de pneu recommandé : 23 – 25 mm

*Options : Campagnolo
SRAM XD-R



dragbicycles.com



dragzone.bg



coxcomponents.com

CONTACT
info@velomania-bg.com
spécialiste export



ORGANISATION COURSES COMC 2021

DIRECTEUR D'ÉPREUVES

SECRETARIAT
Yannick BIGAUD
Permanence et presse
06 83 32 15 22

ACCUEIL INVITÉS
Séverine CLEMENT
06 85 80 42 17
SIGNALEURS ORGANISATION
Michèle ANTIGNY
06 32 50 14 62

SECURITE/SIGNALEURS
André ANTIGNY
Réfèrent
06 73 10 61 79

CHAUFFEUR SECURITE OUVERTURE COURSE
Jean-Pierre ANTIGNY
06 37 71 20 07

VOITURE PILOTE
Franck BOUILLAUD
06 76 51 42 73

FERMETURE COURSE
Bernard BRISSONNET
06 44 32 62 08
Jacques CARTIER
06 71 68 50 72
RAMASSAGE MATERIEL
Bernard PUJISAI
06 79 31 72 74
Stéphane DUPONT
06 02 66 36 26

Cycle Poitevin
Franck FAUGEROUX
EO
07 67 89 06 62

VOITURES
Jean-Marie RIBARDIERE
Responsable
06 14 43 76 16

PLACEMENT
André ANTIGNY
06 73 10 61 79

RESPONSABLES CLES
Philippe MICHEAU
06 51 10 49 25

CARBURANT
Robert PHILIPPE
06 16 03 01 18
Francis GRANDON
06 87 78 92 49

PLACEMENT PARKINGS VEHICULES OFFICIELS
Dominique COTTET
Hugues DOUSSELAIN
06 72 58 07 68

Denis CLEMENT
EO, TC
06 80 01 57 40

CLUBS TECHNIQUES

US Argenton
Isabelle PASQUET
TC
06 84 56 20 07

PARKINGS SIGNALEURS
Jean-Pierre ANTIGNY
06 37 71 20 07
EQUIPES
Bernard CHARBONNIER
06 70 42 06 43

CARAVANE PUBLICITAIRE
Robert PHILIPPE
Chef Caravanier
06 16 03 01 18

FERMETURE CARAVANE
Michel VAUZELLE
06 86 98 85 35

VOITURES ANCIENNES
Nicole BRUGIER
06 59 33 73 11

MOTOS RESPONSABLES
Daniel SOUBISE
06 37 87 51 02
Stanislas DAVID
06 72 92 31 69

VCCT
Lilian SUIRE
06 88 75 08 49

MOTOS SECURITE
Daniel SOUBISE
06 37 87 51 02

MATERIEL MOTOS
Jean-Charles DEVILLE
06 84 96 22 55

VILLAGES DEPART
Jean-Marie RABIS
Responsable
06 79 54 84 40

MONTAGE DEPART
Gérard CHEZEAX
06 81 41 94 97

VILLAGES PARTENAIRES/ARRIVEE
Francis MERCIER
06 81 71 70 31
Claudine MERCIER
06 37 45 83 81
Anne-Marie CARTIER
06.89.83.84.43

ARCHE
Gérard CHEZEAX
06 81 41 94 97
Jacky SAUZIN
06 74 00 50 95

RESTAURATION
Brigitte et Christian CHARLES
Sites Départ
06 32 43 56 29
Dany et Jacky LIONNET
Sites Arrivée
06 08 88 25 76 Dany
06 32 58 97 40 Jacky

VILLAGES ARRIVEE
Francis MERCIER
Responsable
06 81 71 70 31
Henry GAILLARD
Coordination Matériel
06 77 82 81 07

MONTAGE
Jean-Pierre CARION
06 33 32 17 14
Michel TARTARIN
06 72 09 97 78
Jean-Michel COUTANT
06 09 18 25 60
Jean-Jacques BONNAL
06 07 93 34 52
Frédéric TRINQUART
06 43 43 03 63
Michel PIET
06 45 67 71 16

PROTOCOLE
Francis MERCIER
Responsable
06 81 71 70 31
Claudine MERCIER
Accueil VIP
06 37 45 83 81

ANTI-DOPAGE
Isabelle PASQUET
06 84 56 20 07

ORGANIGRAMME COMC 2021



PRESIDENT D'HONNEUR
Jacques AUCLERT
06 09 88 41 28

PRESIDENT
Denis CLEMENT
06 80 01 57 40



VICE PRESIDENT
Chargé de la sécurité et des signaleurs
André ANTIGNY
06 73 10 61 79

VICE PRESIDENT
Chargé des relations partenaires
Francis MERCIER
06 81 71 70 31



SECRETAIRE
Yannick BIGAUD
06 83 32 15 22

SECRETAIRE ADJOINT
Lilian SUIRE
06 88 75 08 49

TRESORIER
Robert PHILIPPE
06 16 03 01 18

TRESORIER ADJOINT
Christian CHARLES
06 43 37 17 27



VILLAGES VIP
Claudine MERCIER
06 37 45 83 81
Anne-Marie CARTIER
06 89 83 84 43

MOTOS
Stanislas DAVID
06 72 92 31 69
Daniel SOUBISE
06 37 87 51 02

MATERIEL
Franck BOUILLAUD
06 76 51 42 73
Jean-Michel COUTANT
06 09 18 25 60

RELATIONS FFC
Lilian SUIRE
06 88 75 08 49

REPAS
Brigitte et Christian
CHARLES
06 32 43 56 29
Dany et Jacky LIONNET
06 08 88 25 76 Dany
06 32 58 97 40 Jacky

VEHICULES
Jean-Marie RIBARDIERE
06 14 43 76 16
Francis GRANDON
06 87 78 92 49
Philippe MICHEAU
06 51 10 49 25

**CARAVANE
PUBLICITAIRE**
Robert PHILIPPE
06 16 03 01 18
Michel VAUZELLE
06 86 98 85 36
Nicole BRUGIER
06 79 59 43 02

**VILLAGES
DEPART**
Jean-Marie RABIS
06 79 54 84 40
Gérard CHEZEAUX
06 81 41 94 97
Bernard CHARBONNIER
06 70 42 06 43
Jacky SAUZIN
06 74 00 50 95

**VILLAGES
ARRIVEE**
Francis MERCIER
06 81 71 70 31
Isabelle PASQUET
06 84 56 20 07
Jean-Pierre CARION
06 33 32 17 14
Michel TARTARIN
06 72 09 97 78
Frédéric TRINQUART
06 43 43 03 63
Henry GAILLARD
06 77 82 81 07
Michel PIET
06 45 67 71 16



8:52
Dimanche 14 février

VOTRE AGENCE EST DIRECTEMENT JOIGNABLE

CHEZ NOUS,
PAS DE PLATEAU TÉLÉPHONIQUE



Mutuelle
de Poitiers
Assurances

Votre assureur vous connaît
et pour vous, ça change tout !

ARGENTON-SUR-CREUSE | Frédéric JOUHANNET
10 rue Grande - 02 54 24 08 85

AVAILLES-LIMOUZINE | Bruno AGUILLON
9 rue du Commerce - 05 49 48 80 31

CHAUVIGNY | Jean-Philippe LEROUX
5 place de Trino - 05 49 46 42 57

GENÇAY | Alexandre GRANDON
3 rue des Docteurs Barot - 05 49 59 46 58

LA ROCHE-POSAY | Yannick VILLANNEAU
18 boulevard Victor Hugo - 05 49 86 13 75

LA TRIMOUILLE | Laurent VINAIS
2 place de la Liberté - 05 49 48 80 97

LE BLANC | Damien REBOURG
1 rue Pierre Collin de Souvigny - 02 54 37 29 50

L'ISLE-JOURDAIN | Bruno AGUILLON
22 place d'Armes - 05 49 48 70 26

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX | Soizic ROUSSEAU-SOREL
8 place Saint-Sornin - 05 49 48 42 14

MONTMORILLON | Soizic ROUSSEAU-SOREL
9 boulevard de Strasbourg - 05 49 91 04 68

NIEUIL-L'ESPOIR | Alexandre GRANDON
16 rue de l'Ancien Couvent - 05 49 51 94 67

SAINT-SAVIN | Laurent VINAIS
16 place de la Libération - 05 49 48 02 55